

1998-2013



15 ANS!

Clos de l'Olivier a.s.b.l

CENTRE DE REVALIDATION DE LA FAUNE SAUVAGE
AGRÉÉ PAR LE SERVICE PUBLIC DE WALLONIE
DÉPARTEMENT DE LA NATURE ET DES FORÊTS

Rue du Bourrelief 21 - B-7050 Masnuy-St-Jean

www.closdelolivier.be - mail@closdelolivier.be

Tél.: 065/235975 - Gsm: 0475/67.55.37

BE17 1030 2051 0821 BIC NICABEBB

HÉRON CENDRÉ



FAMILLE: ardéidés.

REPARTITION GEOGRAPHIQUE: européenne. En Belgique, on le retrouve dans tous les biotopes pourvus d'un milieu aquatique.

DESCRIPTION : l'oiseau est gris clair avec un ventre blanc, gris bleuté sur le dessus, les ailes plus noires, il présente une raie noire qui part de l'œil pour rejoindre une huppe et un long bec jaune qui devient rose au printemps. C'est un échassier. L'oiseau mesure 90 centimètres de long. Au vol, il présente un cou replié en 1 et des pattes étendues.

LONGEVITE: N/A.

HABITAT : l'ensemble des milieux à biotope aquatique où il pourra se nourrir, de préférence avec de hautes futaies pour nicher, quoique son rayon de vol peut être assez vaste.

REPRODUCTION : la période d'accouplement se déroule de mars à mai. Les hérons nichent en groupe (jusqu'à des dizaines de couples) sur des hauts arbres, construisant un nid en plateau. La femelle pond 3 à 5 œufs bleu-vert pâles unis. L'incubation dure 25 à 28 jours.

ALIMENTATION : poissons, grenouilles, insectes aquatiques mais aussi petits rongeurs et petits reptiles.

PREDATEURS: les carnivores communs.

DIVERS: Le héron n'est pas l'ami des pêcheurs, il s'abonne et peut vider un étang en quelques jours à quelques semaines. Le héron étant protégé, il convient de placer un filet au dessus des étendues d'eau à protéger.